

## Année scolaire 2024-2025

### Demande d'admission dans une classe spéciale de l'École de maturité

(ne cocher qu'une seule case !)

1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> année



### Gymnase Auguste Piccard



#### toutes disciplines artistiques et sportives

**sauf:** basketball - football (masculin) - handball - hockey sur glace (masculin)

#### Avertissement

Cette demande d'admission n'est pas une inscription dans une classe spéciale. Les instances et jurys chargés d'examiner si les critères dans le domaine des arts ou des sports sont remplis étudieront votre dossier et communiqueront leur préavis à la Conférence des directeurs des gymnases vaudois (CDGV) par l'intermédiaire de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire, Office de l'enseignement gymnasial. **Entre-temps, vous devez inscrire normalement votre fille ou votre fils au gymnase, comme tous les élèves qui désirent fréquenter ce dernier**, selon les informations reçues de la direction de l'établissement secondaire de 11<sup>e</sup> année de votre enfant. Courant avril 2024, la CDGV vous indiquera si votre fille ou votre fils est effectivement admis-e dans une classe spéciale du Gymnase Auguste Piccard, en tenant compte des trois critères suivants : préavis sportif ou artistique, résultats scolaires, nombre de places disponibles.

## 1. Renseignements personnels

<b>1.1 Elève</b>		
Sexe	<input type="checkbox"/> masculin	<input type="checkbox"/> féminin
Nom		
Prénom		
Date de naissance		

Adresse électronique	
Téléphone portable	

<b>1.2 Parents ou responsable légal</b>	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Localité	
Adresse électronique	
Téléphones portables	

<b>1.3 Scolarité</b>			
Etablissement scolaire actuel			
Localité			
Voie	VP		Autre*
Classe			
Maîtrise de classe	Mme ou M.		
*Veuillez préciser :			

<b>1.4 Domaine concerné par la demande</b>	
	Sport (discipline)
	Musique (instrument)
	Danse (genre)
	Cirque (discipline)
	Autre domaine artistique

## 2. Pratique du sport ou de l'art

<b>Ecole de musique, danse ou autre école artistique ou club sportif</b>	
Personne(s) responsable(s) de la formation en danse, musique ou autre domaine artistique ou de l'entraînement sportif	
Adresse électronique	
Téléphone	
<b>Médecin</b> (sport ou danse) qui assure le suivi sportif (nom, adresse, téléphone)	
Nombre d'heures de travail personnel ou d'entraînement hebdomadaire	
Niveau atteint et résultats	

## 3. Objectifs de l'élève

3.1 Objectifs de l'élève sur le plan sportif ou artistique <u>durant</u> les études gymnasiales :
3.2 Objectifs de l'élève sur le plan sportif ou artistique <u>après</u> les études gymnasiales :

#### 4. Emploi du temps

4.1. Horaire des entraînements ou des cours (temps effectif, sans les déplacements), au cours de l'année scolaire actuelle

	De	A	Lieu	Durée du trajet aller-retour en minutes
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi				
Dimanche				

4.2. Fréquence actuelle des compétitions, concours, examens

4.3. Changements prévus pour l'année scolaire prochaine : nouveau club, nouvelle école, personne(s) responsable(s) de l'entraînement sportif, de la formation en danse, musique, etc. (nom, adresse, no de téléphone) :

#### 4.4 Remarques

#### Annexes indispensables à joindre à la présente demande :

- Attestation de l'école de danse, de musique, du club ou de la fédération sportive, etc.
- Sport et danse : attestation du niveau au moment de la demande
- Formulaire « Principaux résultats sportifs » (complément à la demande d'autorisation d'inscription)
- Lettre de motivation personnelle, rédigée par le ou la candidate
- Une photo passeport (format jpg)
- Tout autre document utile à l'appréciation de la demande (copie de titres sportifs, classements, etc).

Lieu et date :

Signature de l'élève :

Signature d'un parent ou du responsable  
légal :

*Nota bene :*

Pour une entrée en 1<sup>ère</sup> année :

Cette demande est à retourner par courriel ([info.gymnase@vd.ch](mailto:info.gymnase@vd.ch)) à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire pour le mercredi 15 novembre 2023 au plus tard. **Toute demande tardive ne pourra être prise en considération, sauf cas de force majeure.** Dans tous les cas, elle sera mise en liste d'attente.

Pour une entrée en 2<sup>ème</sup> année (en fonction des places qui se libèrent) :

Cette demande est à retourner par courriel ([info.gymnase@vd.ch](mailto:info.gymnase@vd.ch)) à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire **pour le lundi 30 décembre 2023 au plus tard. Toute demande tardive ne pourra être prise en considération, sauf cas de force majeure.**

Pour tout renseignement :

**Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP)**

Office de l'enseignement gymnasial

Rue St-Martin 26

1014 Lausanne

021 / 316 63 04

[info.gymnase@vd.ch](mailto:info.gymnase@vd.ch)

Lausanne, le 29 août 2023/ADM/

## Année scolaire 2024-2025 Procédure d'évaluation des artistes et sportifs d'élite

### Critères et procédure pour les candidates et candidats qui pratiquent les arts du cirque

Les classes spéciales pour artistes, sportives et sportifs d'élite du Gymnase Auguste Piccard sont en principe destinées aux artistes de cirque inscrits à dans des écoles de cirque qui y suivent des cours de manière régulière et intensive.

Un jury réunissant des spécialistes de cet art est mandaté pour octroyer un préavis technique traduisant le niveau de la prestation de chaque candidate et candidat au cours d'une audition.

Pour faciliter l'identification des candidates et candidats, une photographie passeport récente est souhaitée et sera jointe au dossier de candidature (indiquer, au dos, le nom et prénom).

L'audition aura lieu le :

**10 janvier 2024 à 09h00 (dès 8h00 échauffement individuel)  
à l'Elastique citrique  
Rue des Marchandises 11  
1260 Nyon**

Cette audition revêtira la forme générale suivante :

- Une présentation d'un numéro technique de max.4 minutes d'une ou plusieurs disciplines des arts du cirque
- Une partie acrobatie, souplesse et condition physique sera également demandée (voir critères au verso)
- Un entretien individuel avec chaque candidat-e (environs 5 minutes)
  - Les candidat-e-s doivent prendre contact avec M. Valentin Pythoud, co-directeur, ([valentin@lelastiquecitrique.ch](mailto:valentin@lelastiquecitrique.ch) ou 077.442.72.09) à propos du matériel disponible ou à installer pour la présentation du numéro technique.

**Cette convocation revêt un caractère obligatoire. Tout élève convoqué qui ne se présente pas sera retiré de la liste des candidatures à une entrée en classes spéciales.**

Les principaux critères sur lesquels le jury des arts du cirque se fonde sont résumés ci-après.

**Critères d'évaluation du numéro technique (max. 4 minutes):**

- maîtrise technique de la discipline
- qualité et intensité du mouvement
- intention artistique / costume
- interprétation-présence
- originalité
- musicalité

**Critères d'évaluation spécifiques par discipline :**

Acrobatie au sol :

Ligne de 5 éléments enchainés au choix

- maîtrise et qualité du mouvement
- fluidité
- originalité
- rythme

Souplesse :

- grands écarts latéraux
- grand écart facial
- pont (souplesse du dos)

Force / condition physique :

- 10 pompes
- 5 sauts groupés
- équilibre sur les mains - 30 sec. face à un mur
- équilibre sur les mains - sans support

Anne de Muralt Vocat  
Office de l'enseignement gymnasial